

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire décalé - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Sigle du programme: **TRAV2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	5
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Enseignements supplémentaires	10
Prérequis entre cours	12
Cours et acquis d'apprentissage du programme	12
Informations diverses	13
Conditions d'accès	13
Pédagogie	20
Evaluation au cours de la formation	20
Mobilité et internationalisation	20
Formations ultérieures accessibles	21
Gestion et contacts	21

TRAV2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master 120 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Le master propose une approche pluridisciplinaire des questions du travail, intégrée dans le cadre d'une démarche méthodologique et empirique approfondie, et une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vos pratiques professionnelles ;
- cherchez à acquérir les capacités analytiques et méthodologiques pour traiter les questions du travail ;
- souhaitez développer les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, en Belgique ou en Europe ;
- êtes diplômé du premier cycle universitaire ou des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation dans les domaines du travail et de l'emploi.

Votre futur job

Les diplômés seront appelés à prendre des responsabilités dans des fonctions telles que

- gestion des ressources humaines au sein d'entreprises locales ou internationales ;
- consultance et intervention en organisation ;
- conduite de projets locaux, régionaux et internationaux menés par les pouvoirs publics, des associations et des acteurs sociaux ;
- expertise ou gestion au sein d'organisations intervenant sur le marché du travail : organismes de formation, d'insertion professionnelle, entreprises de travail intérimaire, etc. ;
- recherche appliquée sur les questions du travail, la sécurité sociale, le droit du travail, les relations professionnelles ;
- administration supranationale européenne dans les domaines sociaux ;
- organisations nationales et européennes d'employeurs et de travailleurs ;
- rédaction dans la presse spécialisée ;
- centres de recherche et de documentation.

Votre programme

Le master vous offre

- une approche pluridisciplinaire des problématiques du travail et de l'emploi ;
- un programme qui articule théorie et pratiques de terrain autour de l'analyse de problèmes concrets ;
- une formation méthodologique poussée et un encadrement soutenu de l'équipe enseignante ;
- une forte dimension internationale avec la possibilité, pour l'option « Approches européennes (MEST) », d'obtenir un certificat européen.

La finalité spécialisée en sciences du travail se concentre sur les fondements disciplinaires nécessaires à l'approche des questions du travail : sociologie, droit, psychologie, économie, philosophie et psychosociologie.

Il propose deux options :

- l'option « Travail et organisation », axée sur les questions du travail dans l'entreprise et les dynamiques organisationnelles sur le marché belge du travail ;
- l'option « Approches européennes (MEST) », axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen et débouchant sur l'obtention d'un certificat européen.

TRAV2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un professionnel socialement responsable capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche pluridisciplinaire intégrant une démarche scientifique et méthodologique approfondie, des problématiques du travail et de l'emploi et d'y intervenir avec pertinence et, avant tout, un homme ou une femme capable d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail, répondant en cela à un défi majeur de nos sociétés, tels sont les défis que le diplômé du Master 120 en sciences du travail se prépare à relever.

A travers ce programme de master, l'Ecole des Sciences du Travail de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), souhaite former des diplômés universitaires maîtrisant un large socle de connaissances et de compétences scientifiques leur permettant d'appréhender et d'analyser des problématiques relatives au travail et à l'emploi et d'y intervenir avec pertinence :

- selon une approche pluridisciplinaire, inhérente à toute situation dans ce domaine,
- selon une démarche scientifique, méthodologique et empirique rigoureuse et approfondie,
- en développant une analyse approfondie,
- en intégrant une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail,
- en travaillant en étroite collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines,
- en portant un regard réflexif sur les pratiques professionnelles dans la perspective de les faire évoluer.

À travers son choix d'option, le diplômé aura privilégié une orientation vers les perspectives professionnelles suivantes:

- les questions du travail dans l'entreprise ou l'organisation (option : Travail et organisation),
- les interactions transnationales et la dimension communautaire européenne dans le développement des politiques sociales et des relations de travail avec pour spécificité la mobilisation d'une démarche d'analyse comparative rigoureuse (option : Approches européennes, MEST).

Ainsi, au terme de ce programme, le diplômé aura développé les compétences et les savoir-faire qui lui permettront de concevoir et de piloter un projet touchant aux sciences du travail dans ses divers aspects et ce en faisant preuve de méthode dans leur approche et d'une grande capacité d'adaptation, tout en étant conscient des défis que devra relever la société en matière d'emploi et de travail et en plaçant le bien-être et la promotion de la personne humaine dans et par le travail au centre de ses préoccupations. Il aura également intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel capable d'évoluer positivement dans son environnement professionnel et personnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA 1. Promouvoir la personne humaine dans et par le travail

AA 1.1. Etre conscient des visions de l'humain sous-jacentes aux pratiques d'emploi et de gestion des travailleurs.

AA 1.2. Intégrer une vision humaniste du travail et de l'emploi au cœur des réflexions et les mettre en pratique dans les actions entreprises, et promouvoir le respect mutuel dans les relations de travail et d'emploi.

AA 2. Maîtriser et articuler, selon une approche interdisciplinaire, un solide socle de savoirs théoriques relatifs aux diverses disciplines requises pour appréhender, avec expertise, les questions du travail.

AA 2.1. Situer ses connaissances dans les courants disciplinaires en sciences humaines.

AA 2.2. Maîtriser et articuler, de manière approfondie et critique, un solide socle de savoirs et de concepts théoriques (spécialisés) de différentes disciplines, requis pour appréhender les questions du travail.

AA 2.3. Maîtriser et mobiliser avec pertinence les paradigmes fondateurs et interprétatifs des sciences du travail.

AA 3. Problématiser et analyser selon une approche disciplinaire et pluridisciplinaire, en construisant un jugement critique scientifiquement fondé, des situations complexes relatives au travail et à l'emploi, aux politiques sociales et aux relations professionnelles; et formuler des propositions de réponses ou d'actions concrètes et contextualisées.

AA 3.1 Cerner la complexité d'une situation relative au travail et à l'emploi en la situant dans son contexte organisationnel et institutionnel, et en identifiant ses enjeux et les acteurs concernés.

AA 3.2. Relier les questions relatives au travail et à l'emploi aux savoirs théoriques et aux cadres d'analyse disciplinaires en sciences humaines pertinents ainsi qu'aux enjeux de société.

AA 3.3. Problématiser une situation pratique complexe relative au travail et à l'emploi en construisant un questionnement pertinent :

- en identifiant l'(ou les) angle(s) d'approche(s) disciplinaire(s) pertinent(s) pour l'analyse et la réflexion.
- en construisant un jugement critique scientifiquement fondé,
- en tenant compte du contexte, des enjeux et des acteurs.

AA 3.4. Mener une analyse disciplinaire et pluridisciplinaire rigoureuse, en construisant un jugement critique scientifiquement fondé, d'une situation complexe relative au travail et à l'emploi.

AA 3.5. Formuler des propositions de réponses ou d'actions concrètes et contextualisées.

AA 3.6. Comprendre et analyser, en s'appuyant sur les fondements théoriques et avec recul critique, les tendances et les évolutions à l'œuvre dans le monde du travail et dans les discours des spécialistes et des acteurs.

AA 4. Elaborer et mettre en œuvre une démarche méthodologique et empirique rigoureuse (scientifiquement fondée) pour soutenir l'analyse approfondie d'une problématique relative au travail et à l'emploi selon une approche disciplinaire et pluridisciplinaire.

AA 4.1. Définir une problématique relative au travail et à l'emploi.

AA 4.2. Rendre compte de l'état des connaissances portant sur cette problématique.

- AA 4.3. Lire, comprendre et exploiter, de manière critique, la littérature scientifique (notamment de langue anglaise) dans le champ du travail et de l'emploi.
- AA 4.4. Construire une démarche méthodologique et empirique, articulant différentes disciplines, rigoureuse et pertinente en regard de la problématique posée.
- AA 4.5. Collecter et sélectionner, en mobilisant les outils adéquats, des données empiriques quantitatives et qualitatives pertinentes, en fonction de la problématique posée et de la démarche méthodologique prédéfinie.
- AA 4.6. Exploiter et analyser ces données à travers différents angles d'analyse disciplinaires selon des méthodes rigoureuses, avancées et appropriées.
- AA 4.7. Interpréter les résultats et faire preuve d'un esprit de synthèse pour dégager des conclusions fondées sur les plans théorique et pratique.
- AA 4.8. Contribuer à la construction de connaissances dans le champ du travail et de l'emploi.
- AA 5. Concevoir et piloter des projets et intervenir avec pertinence dans la résolution de problématiques relatifs au travail et à l'emploi en veillant tout particulièrement à la formulation et à la mise en œuvre de solutions concrètes et contextualisées et ce, dans une perspective de professionnalisation des pratiques de terrain.
- AA 5.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques de différentes disciplines et les articuler avec les pratiques de terrain.
- AA 5.2. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles à partir d'une perspective disciplinaire ou pluridisciplinaire.
- AA 5.3. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en œuvre).
- AA 5.4. Intervenir, avec expertise et pertinence, dans des problématiques du travail et de l'emploi, les politiques sociales et les relations professionnelles dans divers contextes professionnels.
- AA 5.5. Gérer des projets concrets complexes : définir les objectifs à atteindre concernant des situations problématiques et les actions à entreprendre, mettre en œuvre les actions, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.
- AA 5.6. Être capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.
- AA 5.7. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.
- AA6. Communiquer, interagir et collaborer de manière efficace et constructive avec des interlocuteurs variés.
- AA 6.1. Communiquer, oralement et par écrit sur des situations / sujets complexes relatifs au travail et à l'emploi de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé (dont des partenaires ou interlocuteurs intervenant dans la pratique professionnelle) et aux intentions poursuivies.
- AA 6.2. Développer et acquérir des compétences communicationnelles en anglais, à l'oral et à l'écrit, autour de différents thèmes liés principalement aux domaines du travail et de l'emploi, dans la perspective de sa future insertion socioprofessionnelle.
- AA 6.3. Etablir des liens utiles avec les différents réseaux d'acteurs.
- AA 6.4. Démontrer des capacités d'écoute et de dialogue, argumenter et convaincre de façon adaptée, pertinente et constructive.
- AA 6.5. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'y impliquer de manière responsable.
- AA7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur réflexif soucieux d'une pratique socialement responsable et ayant intégré une logique de développement continu.
- AA 7.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :
- en gérant sa formation de manière autonome ;
 - en gérant son implication dans le travail en groupe ;
 - en exploitant les études de cas ou les lectures spécialisées ;
 - à partir d'observations et d'analyses empiriques.
- AA 7.2. S'engager dans une pratique socio-professionnelle dans une démarche réfléchie et critique reposant sur une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) rigoureuse et argumentée.
- AA 7.3. Articuler approche réflexive et expérience professionnelle dans une logique d'apprentissage et de développement continu de ses compétences et qualités personnelles et professionnelles nécessaires à la pratique socialement responsable dans le monde du travail et de l'emploi.
- AA 7.4. Affiner ses propres conceptions et valeurs et les confronter avec celles des autres, à travers un dialogue constructif.
- AA 7.5. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.
- AA 7.6. Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.
- AA.Option-eu. S'il choisit l'option « **Approches européennes (MEST)** », Développer une expertise dans le domaine des sciences du travail et de la gestion des ressources humaines en Europe et spécifiquement dans la compréhension et l'analyse, selon une approche comparative rigoureuse, des spécificités du travail et de l'emploi dans le contexte européen.
- AA.Option-eu.1. Démontrer une maîtrise approfondie des spécificités ainsi que des variables explicatives (culturelles, politiques, économiques) des systèmes politiques et des relations sociales dans les pays de l'Union européenne.
- AA.Option-eu.2. Maîtriser la démarche comparative, en saisir les exigences, et la mobiliser de manière rigoureuse pour l'analyse de questions relatives au travail et à la gestion des ressources humaines dans différents pays de l'Union européenne.
- AA.Option-eu.3. Identifier, comprendre et analyser les interactions entre les dimensions européennes et les dimensions nationales
- AA.Option-ts. S'il choisit l'option « **Travail et organisation** », Développer une expertise relative à la gestion de l'organisation du travail et des travailleurs dans l'entreprise ou l'organisation.
- AA.Option-ts.1. Maîtriser un socle de savoirs et de compétences relatifs à la stratégie et à la gestion d'entreprise, à la gestion des ressources humaines, aux aspects salariaux, au bien-être au travail et à la négociation sociale.
- AA.Option-ts.2. Décoder, comprendre et analyser le fonctionnement concret des organisations publiques et privées à l'aide d'outils conceptuels et méthodologiques pertinents.
- AA.Option-ts.3. Intervenir avec pertinence en regard de problématiques relatives au travail et à l'emploi spécifiques dans des organisations publiques et privées à travers une lecture éclairée de la situation et selon une approche scientifiquement fondée.

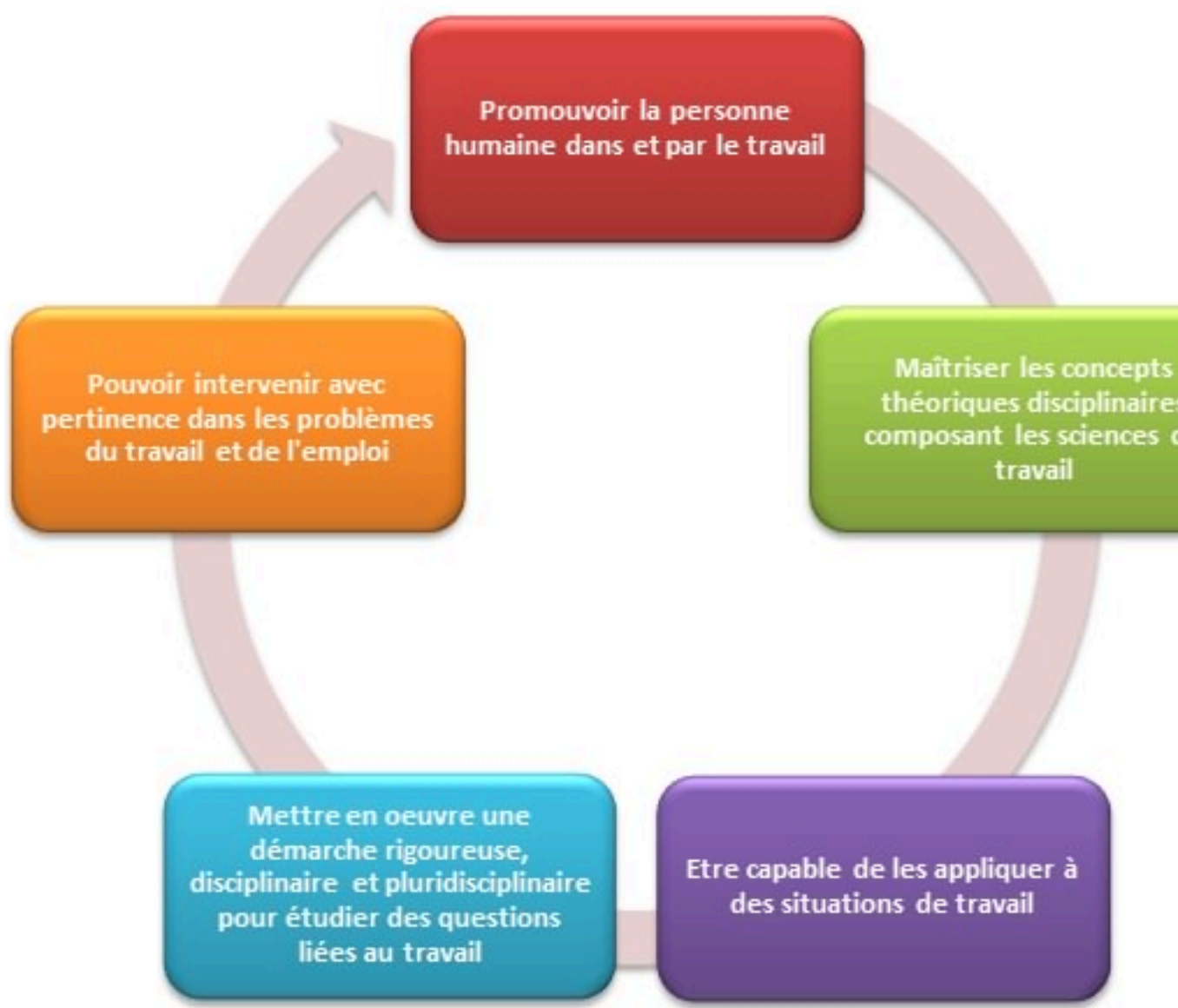


Figure : Acquis d'apprentissage (aperçu synthétique)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 120 crédits, répartis entre le tronc commun (65 crédits), la finalité spécialisée (30 crédits) et une option (25 crédits).

TRAV2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [65.0]

Le tronc commun vise à développer les capacités analytiques et méthodologiques pour traiter les questions du travail, au travers d'unités d'enseignement d'introduction aux sciences du travail, de méthode et un séminaire pluridisciplinaire, répartis sur les deux blocs annuels. Il comprend également les unités d'enseignement qui s'intéressent aux institutions et aux contextes du travail. S'y trouve enfin le mémoire, qui demande à l'étudiant un travail de recherche personnel sur un sujet de son choix.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire (30 crédits)

○ LTRAV2910	Séminaire d'accompagnement du mémoire		FR [] [] [2 Crédits]	X	
○ LTRAV2900A	Mémoire - 1ère partie		FR [] [] [7 Crédits]	X	
○ LTRAV2900B	Mémoire - (2ème partie) Directeur ■		FR [] [] [21 Crédits]		X

o Problèmes du travail (15 crédits)

○ LTRAV2000	Introduction aux sciences du travail	Marie Antoine	FR [q1] [15h] [3 Crédits]	X	
○ LTRAV2010	Méthodes de recherche en sciences du travail	Anne Rousseau	FR [q1] [30h+10h] [4 Crédits]	X	
○ LTRAV2020A	Approches interdisciplinaires du travail et de la GRH		FR [q2] [30h] [4 Crédits]	X	
○ LTRAV2020B	Approches interdisciplinaires du travail et de la GRH : questions approfondies ■		FR [q1] [30h] [4 Crédits]		X

o Institutions et contextes (14 crédits)

○ LTRAV2030	Droit et pratiques des relations collectives du travail	Filip Dorssemont Aurélie Frankart	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	X	
○ LSOC2026	Sociologie de l'action organisée	Marc Zune	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	

o Un cours

parmi :

⊗ LTRAV2040	Politiques sociales cours bisannuel	Thierry Dock Philippe Pochet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊕	X	
⊗ LTRAV2050	Politiques de l'emploi	Thierry Dock	FR [q2] [30h] [4 Crédits] △ ⊖	X	

o Cours de sciences religieuses (2 crédits)

Les étudiants ayant déjà suivi un cours de sciences religieuses précédemment doivent prendre un cours dans l'option non choisie.

○ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Serge Maucq	FR [q2] [15h] [2 Crédits]	X	
-------------	--	-------------	---------------------------	---	--

o Langues (4 crédits)

○ LANGL2432	Anglais - Communication interactive	Stéphanie Brabant (coord.)	EN [q2] [30h] [4 Crédits]	X	
-------------	-------------------------------------	-------------------------------	---------------------------	---	--

Finalité spécialisée (horaire décalé) [30.0]

La finalité spécialisée se concentre sur les fondements disciplinaires nécessaires à l'approche des questions du travail : sociologie, droit, psychologie, économie, philosophie et psychosociologie. Elle apporte à l'étudiant les regards de ces différentes disciplines sur le travail.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:**Fondements disciplinaires des sciences du travail**

● LTRAV2200	Sociologie du travail	Matthieu de Nanteuil Isabelle Ferreras (coord.)	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]	X	
● LTRAV2210	Droit du travail	Auriane Lamine	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]	X	
● LTRAV2230	Psychologie du travail	Michaël Dubois	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]	X	
● LTRAV2240	Economie du travail	Anaïs Périlleux	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]		X
● LTRAV2250	Philosophie du travail	Mark Hunyadi	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]		X
● LTRAV2260	Analyse psychosociologique des relations de travail	Harmony Glinne-Demaret (supplée) Thomas Périlleux	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]		X

Options et/ou cours au choix [25.0]

une parmi :

- > Option: Travail et organisation [prog-2021-trav2m-ltrav200o]
- > Option: Approches européennes (MEST) [prog-2021-trav2m-ltrav201o]

Option: Travail et organisation [25.0]

L'option « travail et organisation » est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LTRAV2600	Personnel et organisation	Laurent Taskin	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]	x	
○ LTRAV2630	Bien-être au travail	Aurélie Frankart Bénédicte Schepens	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]		x
○ LTRAV2650	Aspects salariaux du travail	Bauduin Auquier Luc Denayer	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]		x
○ LTRAV2610	Stratégie d'entreprise	Guilhem Bascle	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]		x
○ LTRAV2640	Théorie et pratique de la négociation	Stéphanie Demoulin	[FR] [q1] [25h] [5 Crédits]		x

Option: Approches européennes (MEST) [25.0]

L'option « Approches européennes (MEST) » est axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen. Cette seconde option offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de partir en échange, au second quadrimestre du bloc2, au sein de l'une des institutions partenaires, dans le cadre du programme commun organisé par le réseau du MEST (www.mest-emls.eu). La langue d'enseignement des cours de l'option "Approches européennes (MEST) est l'anglais.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LTRAV2700	Labour context in Europe	Evelyne Léonard	EN [q1] [15h] [5 Crédits]	x	
○ LTRAV2710	Comparative training and employment systems	Martin Wagener	EN [q2] [45h] [5 Crédits]		x
○ LTRAV2720	Comparative social protection systems	Anne Guisset Jean-François Husson Laura Merla	EN [q2] [45h] [5 Crédits]		x
○ LTRAV2730	Comparative wage and HRM systems	Marie Van den broeck	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		x
○ LTRAV2740	Comparative industrial relations systems	Filip Dorssemont Marc Zune (coord.)	EN [q2] [45h] [5 Crédits]		x

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il doit ajouter en début de son programme de master des enseignements supplémentaires visant à acquérir les matières prérequis pour les études visées.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Certaines activités sont des cours de jour.

⊗ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Arnaud Hoc Thibaut Slingeneijer de Goeswin	[FR] [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]
○ LESPO2100	Economie politique	Caroline Cleppert Françoise Delmez	[FR] [q1] [30h+15h] [4 Crédits]
⊗ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Wolting	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]
○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LESPO2102	Statistiques	Dominique Deprins	[FR] [q1] [30h+15h] [4 Crédits]
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Gregory Ponthiere	[EN] [q2] [30h] [3 Crédits]
⊗ LHUSO1125	Séminaire de travail universitaire en sciences humaines et sociales	Luc Courtois Julie Hermesse	[FR] [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits]
⊗ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust Auréli Deneumoustier Fanny Desterbecq Charlotte Diaz Marie Duelz Jérémy Dupal Ilenia Gallo Adrien Kefer (supplée Laura Lievens) Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik (coord.) Nevin Serbest Françoise Stas Anne-Julie Toubeau	[EN] [q1 ou q2] [20h] [3 Crédits]
⊗ LESPO1114	Political Science	Jonathan Piron (supplée Pierre Baudewyns) Min Reuchamps	[EN] [q1 ou q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales	Bruno Masquelier	[FR] [q2] [30h+15h] [4 Crédits]
⊗ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Vincent Laborderie (supplée Tanguy De Wilde d'Estmael)	[FR] [q1] [40h] [5 Crédits]
⊗ LCOPS1124	Philosophie	Nathalie Frogneux Charlotte Luyckx (supplée Sylvain Camilleri)	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Matthieu de Nanteuil	[FR] [q1] [30h] [4 Crédits]
⊗ LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre	Ghaliya Djelloul Lorena Rocio Izaguirre Valdivieso (supplée Laura Merla)	[FR] [q2] [15h] [5 Crédits]

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LTRAV2020B "[Approches interdisciplinaires du travail et de la GRH : questions approfondies](#)" a comme prérequis LTRAV2020A

- [LTRAV2020A - Approches interdisciplinaires du travail et de la GRH](#)

LTRAV2900B "[Mémoire - \(2ème partie\) Directeur](#)" a comme prérequis LTRAV2910 ET LTRAV2900A ET LTRAV2010

- [LTRAV2910 - Séminaire d'accompagnement du mémoire](#)
- [LTRAV2900A - Mémoire - 1ère partie](#)
- [LTRAV2010 - Méthodes de recherche en sciences du travail](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

TRAV2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du CECR [Cadre européen commun de référence pour les langues](#)).

Accès direct

Conformément aux conditions d'admission générales, ont un accès direct:

les diplômés d'un grade académique de bachelier, de master ou de licence, délivré par une université de la Communauté française de Belgique dont le programme d'études comprend les disciplines suivantes :

- Sociologie
- Economie politique
- Statistiques
- Droit
- Psychologie

Accès sur dossier

Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.

Possibilité de réduire les enseignements supplémentaires en présentant un examen avec valorisation des crédits. Renseignements : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est/par-passerelle-0.html>

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en sciences humaines et sociales (Louvain-la-Neuve) Bachelier en sciences humaines et sociales (Mons)		Accès direct	
Tout autre bachelier		Accès sur dossier	Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant : LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits)

LCOPS1125 Psychologie et
Psychologie sociale (5 crédits)**Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)**

Bachelier en sciences humaines et sociales

Accès direct

Tout autre bachelier

Accès sur dossier

Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant :

LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits)

LESPO2100 Economie politique (4 crédits)

LESPO2102 Statistiques (4 crédits)

LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits)

LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Tout bachelier

Accès sur dossier

Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant :

LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits)

LESPO2100 Economie politique (4 crédits)

LESPO2102 Statistiques (4 crédits)

LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits)

LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)

Bacheliers étrangers

Tout bachelier

Accès sur dossier

Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant.

Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire.

Bacheliers non universitaires> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Possibilité de réduire les enseignements supplémentaires en présentant un examen avec valorisation des crédits. Renseignements : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est/par-passerelle-0.html>

Diplômes	Accès	Remarques
BA - infirmier responsable de soins généraux - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - AESI orientation Arts plastiques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - AESI orientation Bois-construction - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - AESI orientation Economie familiale et sociale - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - AESI orientation Education physique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - AESI orientation Electromécanique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

BA - AESI orientation Français et éducation à la philosophie et la citoyenneté - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - AESI orientation Français et morale - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - AESI orientation Français et religion - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - AESI orientation Habillement - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - AESI orientation Langues germaniques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - AESI orientation Mathématiques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - AESI orientation Sciences économiques et sciences économiques appliquées - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - AESI orientation Sciences: biologie, chimie, physique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - assistant(e) de direction - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - assistant(e) de direction - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - assistant(e) en psychologie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - assistant(e) social(e) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - assistant(e) social(e) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - bibliothécaire-documentaliste - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - bibliothécaire-documentaliste - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) conjugal et familial - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) en développement durable - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) social(e) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - infirmier responsable de soins généraux - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) préscolaire - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) primaire - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - sage-femme - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - styliste-modéliste - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue de laboratoire médical - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue en imagerie médicale - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en aérotechnique (avionique, construction aéronautique, techniques d'entretien) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie (techniques et gestion agricoles) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie (toutes orientations) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en animation 3D et effets spéciaux (VFX) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en architecture des jardins et du paysage - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts du tissu - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts graphiques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace (création d'intérieurs) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en audiologie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en automobile - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en automobile - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en bandagisterie-orthésologie-prothésologie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en biotechnique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie (biochimie, biotechnologie, chimie appliquée) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie (biochimie, biotechnologie, chimie appliquée, environnement) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coaching sportif - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce et développement - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce extérieur - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce extérieur - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en communication - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en comptabilité - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en comptabilité - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en construction - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en construction - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coopération internationale - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coopération internationale - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en dessin des constructions mécaniques et métalliques - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en diététique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en droit - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en droit - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en e-business - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en e-business - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en éco-packaging - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en écologie sociale - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en écriture multimédia - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électromécanique (climatisation et techniques du froid) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électromécanique (climatisation et techniques du froid) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électromécanique (électromécanique et maintenance) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électromécanique (électromécanique et maintenance) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électromécanique (mécanique) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électronique (électronique appliquée) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électronique (électronique appliquée) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électronique (électronique médicale) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en énergies alternatives et renouvelables - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en ergothérapie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion de l'environnement urbain - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion des ressources humaines - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en gestion des ressources humaines - EPS - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en gestion des transports et logistique d'entreprise - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion hôtelière - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en immobilier - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en immobilier - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique de gestion - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique de gestion - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (automatique) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (automatique) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (gestion technique des bâtiments - domotique) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (informatique industrielle) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (informatique industrielle) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (réseaux et télécommunications) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (réseaux et télécommunications) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (sécurité des systèmes) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (sécurité des systèmes) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (technologie de l'informatique) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (technologie de l'informatique) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en logopédie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management de la logistique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en marketing - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en marketing - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en mécatronique et robotique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en optique-optométrie - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en orthoptie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en podologie-podothérapie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en psychomotricité - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en psychomotricité - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en publicité - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en publicité - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en relations publiques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en relations publiques - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en scénographie - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sciences administratives et gestion publique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sciences administratives et gestion publique - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en soins infirmiers - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en stylisme de mode - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la photographie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en techniques et services - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en techniques graphiques, orientation Techniques de l'édition - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en techniques graphiques, orientation Techniques infographiques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en techniques graphiques, orientation Techniques infographiques - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en textile (techniques de mode) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en vente - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence		Accès sur dossier	Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant : LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)
Masters			
Tout master		Accès sur dossier	Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant : LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser au secrétariat de l'EST : info-ist@uclouvain.be

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Le jury d'admission décide de l'accès au master sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle et de la réussite d'une épreuve écrite visant à évaluer la connaissance du monde du travail, la capacité à synthétiser, analyser et commenter un texte scientifique sur des questions relatives au travail et la capacité de comprendre un tableau statistique à double entrée. Plus d'informations sur la VAE à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants ayant réussi une formation de 1er cycle universitaire (minimum 3 ans) hors UE et ayant obtenu au moins 60% (12/20) pour chaque année universitaire réussie dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en sciences du travail, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en sciences du travail (120 crédits) réparti sur deux blocs annuels.

Les étudiants admis suivront les 120 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme.

Ce critère d'admissibilité est appliqué strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Plus d'informations à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes d'admission pour les titulaires d'un diplôme belge doivent être introduites auprès de l'Ecole des sciences du travail.

Les demandes d'admission **pour les étudiants titulaires d'un diplôme non belge** sont à introduire en ligne à l'adresse suivante : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/diplome-non-belge.html>

PÉDAGOGIE

Le master 120 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Président du jury assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

Approche pluridisciplinaire

Le caractère pluridisciplinaire de la formation est assuré par les unités d'enseignement provenant de différentes disciplines, mais aussi par une réelle intégration des disciplines dans le cadre de l'unité d'enseignement « d'Introduction aux sciences du travail » et du « Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail », qui demandent un travail actif de la part des étudiants, sous la forme de lectures, présentations de groupe, travail de terrain, etc. Les étudiants doivent y acquérir et démontrer la capacité à analyser une thématique donnée en mettant en oeuvre plusieurs approches disciplinaires.

Il est également possible, dans le cadre du master 120 en sciences du travail, de participer à un **échange** avec l'une des universités partenaires de l'Ecole des Sciences du Travail. L'option « approches européennes (MEST) » est associée à un échange avec les universités partenaires composant le réseau « MEST » dont l'UCLouvain est coordinatrice. La pédagogie propre à cette option (et à la mobilité qui l'accompagne) est celle des approches comparées : les enseignements dispensés dans les universités partenaires portent sur des éléments de politique d'emploi et du travail dans le contexte européen. Vous trouverez plus d'informations sur cette option sur le site du réseau www.mest-emls.eu.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation d'un enseignement, appelée examen dans le cadre du présent règlement quel qu'en soit le type, peut consister en un examen oral, en un examen écrit, en toute autre prestation ou travail écrit effectué par l'étudiant à cet effet ou en une évaluation continue.

Lorsqu'un enseignement donne lieu à une évaluation continue, la fiche descriptive y relative précise le poids que représente chacune des évaluations dans la note finale.

(<http://www.uclouvain.be/enseignement-reglements.html>)

Les formes d'apprentissage étant variées au sein du master en sciences du travail, les **méthodes d'évaluation sont multiples** et visent à évaluer les acquis des apprentissages attendus dans le cadre de chaque activité d'enseignement. Ainsi, les examens écrits et oraux côtoient la réalisation de travaux individuels et de groupe ainsi que des présentations individuelles ou de groupe, sous des formats divers.

Travail de fin d'études et méthodologie

Le mémoire représente une partie importante du cheminement des étudiants. Il constitue un travail personnel conséquent accompagné par un académique, et évalué par un jury composé du promoteur de mémoire et d'un rapporteur. Le mémoire a pour objectifs d'amener l'étudiant à mobiliser une partie des apprentissages acquis dans le cadre des activités d'enseignement du master en sciences du travail pour comprendre une question du travail. Outre une démarche d'investigation et de synthèse de la littérature scientifique portant sur cette question, l'étudiant est amené à construire un design de recherche l'amenant à recueillir et à analyser des données empiriques en vue de répondre à sa problématique. En particulier, il est attendu qu'une perspective pluridisciplinaire soit intégrée dans la démarche et la discussion des résultats. Les étudiants ayant opté pour "l'approche européenne (MEST)" développeront, dans leur mémoire, une perspective comparée. Le mémoire est défendu oralement au terme du parcours de l'étudiant, à l'occasion d'une défense publique animée par le jury. Le programme du master 120 en sciences du travail propose des activités d'enseignement en méthodologie, une séquence dédiée à l'étude des « problèmes du travail », un séminaire pluridisciplinaire et un séminaire d'accompagnement du mémoire afin d'accompagner l'étudiant dans sa démarche.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du master 120 peuvent réaliser un échange au sein des universités avec lesquelles l'Ecole des Sciences du Travail entretient une collaboration forte et organise la mobilité des étudiants (cf <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est/international.html>).

L'option « Approches européennes (MEST) » offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de partir en échange, pendant le second quadrimestre du bloc 2, au sein de l'une des institutions partenaires du réseau, dans le cadre du programme commun organisé par le réseau du MEST (www.mest-emls.eu):

- Universität Trier, en Allemagne ;
- Universität Bremen, en Allemagne ;

- Universitat Autònoma de Barcelona, en Espagne ;
- Université des Sciences Sociales de Toulouse, en France ;
- University College Dublin, en Irlande ;
- Università degli Studi di Firenze, en Italie ;
- Università degli Studi di Milano, en Italie ;
- Universiteit van Amsterdam, aux Pays-Bas ;
- Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da Empresa, à Lisbonne, au Portugal ;
- London School of Economics & Political Science, à Londres, au Royaume-Uni ;
- University of Warwick, à Coventry, au Royaume-Uni ;
- Școala Națională de Studii Politice și Administrative (SNSPA), à Bucarest, en Roumanie.

Cet échange amène l'étudiant à développer une expertise comparative des politiques d'emploi et de travail et est sanctionné par l'émission d'un certificat propre au réseau.

L'option « **Travail et organisation** » permet aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer un échange pendant le second quadrimestre du bloc annuel 2 dans l'une des institutions partenaires de l'Ecole :

- l'Ecole des Relations Industrielles (ERI) de l'Université de Montréal ;
- l'Ecole des Relations Industrielles de l'Université Laval ;
- l'Université de Québec à Rimouski, au Québec ;
- Mc Gill University, Montréal

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les détenteurs du titre de master [120] en sciences du travail ont accès à l'agrégation ainsi qu'à d'autres masters universitaires selon les conditions d'admission requises.

Après une formation universitaire de deuxième cycle, il est possible d'accéder à une Formation doctorale au sein de l'Ecole doctorale en sciences politiques et sociales.

Par ailleurs, des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCLouvain. Par exemple :

- le [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#) (accès direct moyennant examen du dossier)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons
- le [Master de spécialisation en économie sociale](#), programme interuniversitaire en un an, organisé conjointement par l'Université catholique de Louvain (FOPES) et l'Université de Liège (HEC).

GESTION ET CONTACTS

Inscriptions : www.uclouvain.be/fr/facultes/espo/s-inscrire-en-master.html

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/TRAV

Ecole des Sciences du travail ([TRAV](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

TRAV

Place des Doyens 1 - bte L2.01.04

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 20 63;010473921](tel:+322010472063) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 39 14](tel:+322010473914)

<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est>

Site web

Responsable académique du programme: [Filip Dorsemont](#)

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- [Serge Maucq](#)

Jury

- Président du Jury: [Bernard Nyssen](#)
- Secrétaire du Jury: [Philippe Bouvier](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative et conseillère aux études: [Anne-Françoise Bray](#)